

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE

DE

Wormhout

dossier n°DP 59663 23 A0062

Date de dépôt : 01/07/2023

Demandeur : Monsieur Dimitri RAMBOUR

pour : construction d'un abri de jardin de 20m2
aux mêmes briques que la résidence principale
(couleur jaune) a 1m de chaque mitoyenneté.
Construction au respect de l'habitation et cahier
des charges de la mairie

Adresse des travaux : 238 RUE ABEL
DESCHODT
59470 Wormhout

Monsieur Dimitri RAMBOUR
238 Rue Abel Deschodt
59470 WORMHOUT

Le 04/09/2023

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
délivré par le Maire**

Le maire de la commune de **Wormhout** certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable enregistrée sous le numéro **DP 59663 23 A0062** pour le projet ci-dessus référencé tacite depuis le 01/09/2023

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.



Fait à WORMHOUT, le
Le Maire,
David CALCOEN

12 SEP. 2023

Pour le Maire,
l'Adjoint délégué
Flora DEHOUDT

OBSERVATION :

Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 01/09/2022, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers ».